

Ruhengeri, le 29 novembre 1951.-

TERRITOIRE DU RUANDA URUNDI

RÉSIDENTE DU RUANDA

TERRITOIRE DE RUHENGERI.-

N°...2295...../P.E. I.

OBJET:-

Requête receveur des
douanes.-

Ruhengeri



2549

Monsieur le Résident,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir copie de la lettre n° 313/Douanes que Monsieur le Receveur des douanes de Ruhengeri transmet à son chef de service.-

Monsieur le Receveur des douanes demande à être déchargé de la comptabilité publique, Il a soigné de mettre en relief l'accroissement de l'activité douanière qui réclame un travail de bureau susceptible de remplir toutes les heures ouvrables.-

Il est prévisible que Monsieur le Vice-Gouverneur Général, à la suite d'une intervention du chef de service provincial des douanes, retirera la comptabilité publique au receveur des douanes de Ruhengeri. Un membre du service territorial sera appelé à remplir les fonctions de comptable.

Par ma lettre n° 2.430/P.E., en date du 29 octobre dernier, je mettais l'accent sur la pénurie du personnel européen en service depuis le départ de deux éléments: ~~Monsieur~~ POCHET et REMY.- Sans le concours d'un collaborateur nouveau, le seul itinérant actuel du service territorial, Monsieur l'Agent Territorial WINTGENS, devra assurer les fonctions de comptable, lesquelles impliquent la présence permanente au chef-lieu du territoire. La présence continuelle au bureau du territoire, de deux territoriaux se justifie. Le travail connaît une intensité toujours plus considérable. Pour que tout se fasse au rythme des nécessités, avec le soigné souhaitable, il faut du personnel.-

Je vous serais reconnaissant d'envisager l'affectation urgente d'un territorial nouveau à Ruhengeri.-

L'Administrateur de Territoire,

R. GAUPIN.-

Monsieur le Résident du Ruanda

à

K I G A L I .-

N°.....313./Douanes.

COPIE pour information à Monsieur:
-L'Administrateur de Territoire de et à
RUHENGERRI.-

Ruhengeri, le 28 novembre 1951.-

Le Receveur des Douanes,

SEGIER,-

Monsieur le Contrôleur,

Je considère qu'il est de mon devoir de porter à votre connaissance ce qui suit:

Lors de la reprise du bureau de Ruhengeri, j'ai constaté plusieurs irrégularités. En effet:

1/ environ 700 colis divers, non déclarés mais retenus, étaient déposés, en plein air, dans un magasin du territoire, dans le bureau et même dans les annexes de ma maison. Plusieurs de ces colis sont déposés ici depuis des mois. Pourtant le régime d'entre-pôt n'existe pas à Ruhengeri.-

2/ les relevés O.D.C. ne sont pas apurés depuis quelques mois et par conséquent les ajustements des droits d'entrée, par suite des modifications du tarif, ne sont pas établis.

3/ environ une quarantaine de dossiers, la plupart à cause de la faillite de S.A. Transafricaine, sont à traiter.

J'attire spécialement votre attention que ces irrégularités ne sont pas à mettre à charge de mes prédécesseurs, mais qu'ils sont la suite normale du surcharge de travail.-

Je me permets de vous exposer en quelques lignes le travail du receveur des douanes qui assure en même temps les fonctions de comptable de Territoire et Officier d'Immigration:

Entre le 1 et 15 novembre il y a 186 véhicules qui ont franchi la frontière, (voir le relevé à ce sujet du trafic international). Ce qui représente une moyenne de 12 à 13 véhicules par jour. On peut considérer que la moitié sont des camions et le restant des voitures. La majorité des camions sont des véhicules appartenant à l'Uganda Roadways, Ltd, transportant 6 à 8 tonnes marchandises diverses, qui font l'objet de 6 à 7, même jusqu'à 10 documents douaniers (baïsser, passer, bordereau en douanes, permis O.D.C. déclaration import R.U. et C.B.). L'apurément et la validation des déclarations, le pointage et la vérification des marchandises, demande normalement 2 1/2 heures et 3 heures de travail pour un de ces camions. Ci-joint une copie d'un bordereau d'un camion de l'Uganda Roadways Ltd. D'autre part la plupart des voitures, qui passent la frontière, transportent des touristes venant de l'Uganda. Ces touristes ne connaissent pas une de nos langues nationales et le receveur doit figurer comme interprète pendant que les touristes remplissent les cartes d'inscriptions prévues par le règlement de l'immatriculation. Pour une voiture équipée de 4 personnes, il faut compter au moins 1 1/2 heures de besogne.

A Monsieur le Contrôleur des Douanes
du Ruanda - Urundi à

USUMBURA.-

...../.....

(dédouanement voiture et bagages et formalités d'immigration). Evidemment, il y a des véhicules pour lesquels les formalités se font plus rapides. Je n'exagère donc pas en prétendant qu'il faut une moyenne de 3/4 heures par véhicule pour assurer le passage. Douze véhicules par jour à 3/4 heures signifie 9 heures de travail par jour et ceci simplement pour assurer le trafic international sans compter les autres obligations administratives du receveur.-

En ce qui concerne le service du Comptable de Territoire sans faire mention de la délivrance des toutes sortes de quittances, j'attire votre attention que simplement pour la perception des impôts aux indigènes il faut deux demi journées par semaine. En plus, le sous-percepteur de la poste dépose hebdomadairement entre 250.000 et 300.000 frs en billets de 5 et 10 frs et en pièces d'un francs. Pour le comptage et la réexpédition de ces fonds il faut une journée et demie. Depuis le début de l'année il y a 108 envois de fonds effectués. L'établissement de toutes les relevés mensuels pour la douane, les finances et l'immigration est aussi un travail considérable, et entretemps le trafic international doit être assuré.

Pour assurer plus ou moins les services, je suis obligé de travailler tous les jours, dimanche et jours fériés compris, de 6 heures du matin à 22 heures du soir.

En plus en ce qui concerne les importations pour le Ruanda et le Kivu, il est à prévoir que, par cause des encombrements des ports de Matadi et Dar-Es-Salaam, le trafic par la route via Mombasa augmentera encore dans le proche -avenir.

Une solution immédiate s'impose.

Je n'ignore pas qu'une décision est déjà prise pour construire le bureau des douanes à Kadaho à la frontière. Mais cette décision n'est pas une solution de la situation actuelle.

Dans l'intérêt du Trésor, des services, territoire, finances et douanes, il est nécessaire que le Receveur des Douanes soit déchargé des fonctions de comptable de territoire sans délai.-

Je me permets de vous demander Monsieur le Contrôleur, de bien vouloir intervenir auprès des autorités compétentes.-

Le Receveur des Douanes,
SEGIER,

